

Compte rendu de la réunion du Comité de Direction du 10 mai 2022

Présents :

Jean-Christophe DUPUIS
Eric HALLOT
Olivier LANCELOT
Pascal OHEIX
Laurent PATY
Jean-Marie BLANGERO
Fabien TREMBLAY
Julien SARACINO

Absents excusés :

Michel SUSINI

Assistait également à la réunion :

Claude FALCHERO auditrice libre

1. Compte-rendu de l'entretien de Jean-Christophe DUPUIS avec Pierre ASCHIERI

Notre maire, Pierre ASCHIERI, a rencontré le 26 avril dernier les présidents des principales associations sportives de Mouans-Sartoux et notamment ; le Football (subvention de 100k€), le Handball (subvention de 35k€+ dotation de Mougins), et le Tennis (subvention de 15k€) afin de les sensibiliser à une baisse potentielle des subventions municipales cette année et dans l'avenir. Le budget municipal 2022 de fonctionnement est en effet « sous tension » en raison des nouvelles baisses et répartitions des dotations de l'Etat qui ne profiteraient pas à notre Commune.

Pascal OHEIX informe le Comité que sur les 15 000 € déjà votés par la municipalité pour le club pour l'année 2022, il reste encore 10 000 € de subvention municipale à percevoir par le TCMS.

Une discussion s'engage ; le Comité est bien évidemment d'accord pour participer à l'effort collectif demandé par la municipalité aux associations mais à la condition que cet effort soit équitable et partagé par les autres associations, particulièrement celles qui perçoivent plus de subventions que le TCMS.

2. Les investissements

Travaux du club house : Julien explique que les travaux avancent toujours bien. Une visite du chantier est réalisée par les membres du Comité. Le Comité entérine le paiement des travaux supplémentaires demandés par le TCMS pour un montant, à ce stade, de 26 241 € (suppression de la cheminée et ouverture sur la façade Est, mise en place de la climatisation, achat de mobilier, etc...) sur les fonds propres de l'association.

Dossier padel : Jean-Christophe DUPUIS indique qu'il a eu l'accord de principe de Monsieur le Maire pour lancer la construction de 3 terrains de Padel supplémentaires. Julien indique ne pas avoir eu de retour positif ce jour de la part de notre banque ; il y a toujours le problème de la caution pour le financement du projet. Jean-Christophe demande à Julien de transmettre à la mairie les devis pour les 3 terrains. La Municipalité pourrait en effet prendre en charge le financement et la construction de ceux-ci en contrepartie, *in fine*, d'un remboursement de tous les frais par le TCMS.

Achat du minibus : Compte-tenu du coût et des délais proposés par les fournisseurs, le choix est fait par le Comité de prendre un véhicule en leasing plutôt qu'un achat (d'environ 30 000 €). Olivier LANCELOT se propose de négocier avec les concessionnaires et notamment notre partenaire Peugeot.

3. Le bilan financier à mi-saison

Pascal OHEIX indique, à ce stade, une projection de résultat d'environ 48 000 € en fonction naturellement de la confirmation des recettes à venir pour les stages d'été. Il indique que les Padel fonctionnent très bien avec une prévision de 56 000 € de recettes pour cette année.

Il alerte sur le côté « particulièrement exceptionnel » des résultats de cette année, lié effectivement aux très bonnes recettes du Padel mais surtout à l'économie de 30 000 € de salaires sur les 2 contrats d'apprentissage et qui ne sera pas récurrente. Le Comité indique que cette économie sera investie dans les petits aménagements pour le club house notamment à la mise en service et pour l'ouverture des locaux.

Une discussion s'engage sur le fait de prévoir également un budget pour organiser une manifestation liée à l'inauguration des nouveaux locaux et à l'anniversaire des 40 ans du club en septembre 2022.

4. Les tarifs 2022/2023

École de tennis : les nouveaux tarifs sont fixés pour 2022/2023. Une augmentation générale de 5€ est actée sur tous les tarifs.

Julien informe le Comité que la mairie passe les semaines scolaires sur 4 jours et arrête l'école les mercredis matin l'année prochaine. Tous les courts seront désormais occupés par l'école de tennis la journée entière du mercredi. Il indique aussi réorganiser les créneaux scolaires les mardis et jeudis pour aller chercher les enfants à 16h30 et proposer des courts de 17h à 18h.

Les nouvelles cotisations adultes seront fixées après la réalisation d'une comparaison avec les autres clubs voisins par Eric HALLOT. Idem pour les locations horaires et les cartes 10 passages.

5. Bilan sportif et événements à venir

- 115 rencontres par équipe ; 27 équipes engagées ; 6 en filles et 21 en hommes
- 5 tournois Galaxy 8-10 ans 2 épreuves de ligue : l'épreuve 3^{ème} série (98 participants compliqué au niveau des disponibilités des joueurs) et séniors + (70 joueurs nettement plus facile à gérer)
- 2 tournois par poule (septembre format court et février format classique) + tournoi open à venir (déjà 280 inscrits clôture en ligne à 400 joueurs)
- 3 tournois de Padel dont 1 à venir le week-end du 11-12 juin
- 2 animations : parents enfants (gros succès => 100 participants) ; raquette FFT (pour les filles)
- Photo de toute l'école tennis a été faite
- Résultats des équipes : tous les hommes se maintiennent avec 2 équipes qui montent et 1 équipe championne de Départementale 2 (capitaine Olivier LANCELOT)
- 2 seniors + qui ont été 1^{ère} de leur poule et qui ont perdu en phase finale (l'équipe 1 +35 et l'équipe 1 + 65 avec Eric HALLOT capitaine)
- Le niveau des équipes jeunes de Mouans-Sartoux ne comptait pas d'équipe très compétitive. Cependant, nous avons pu relancer un nombre d'équipe assez important. Eric HALLOT propose d'allouer un budget pour « dynamiser » le volet compétition du club afin d'augmenter à la fois le nombre d'enfants compétiteurs et leurs niveaux.

- Les dimanches 15 mai et 29 mai, l'équipe 1 homme reçoit Bordeaux et Montpellier
- Le 26 mai tournoi Galaxy vert avec 16 jeunes filles engagées
- Du 4 au 18 juin open du club
- Fête de l'école de tennis le jour des finales du tournoi (samedi 18 juin)
- 26 juin nouveau tournoi parents/enfants
- Tous les stages d'été , inscriptions et paiements, seront en ligne dès le 16 mai

6. Questions diverses

Eric HALLOT présente le début des résultats de l'enquête de satisfaction de l'école de tennis.

45 réponses ont été récoltées (sur 200 familles). Trois domaines étaient questionnés :

- L'enseignement => l'item le mieux noté est celui de la compétence et de l'écoute des enseignants et à l'inverse celui mettant en évidence la nécessité d'un effort d'amélioration concerne l'information des parents sur les progrès accomplis ou les difficultés rencontrées par leurs enfants.
- L'organisation => les meilleures notes sont obtenues sur la facilité d'entrer en contact avec le secrétariat et sur l'adaptation des jours et heures auxquels les enfants sont inscrits.
- L'ambiance générale => les notes sont bonnes et homogènes sur les 3 items : image positive de l'équipe pédagogique, contribution de celle-ci au développement d'un esprit d'équipe favorisant l'épanouissement des enfants et enfin plaisir des enfants à venir suivre leurs cours.

Quant à la note globale attribuée à notre école de tennis, 96% de notes sont égales à 4 ou à 5 sur une échelle de 1 à 5.

Nous allons maintenant relancer les parents qui n'ont pas encore répondu puis exploiter l'ensemble des questionnaires reçus, restituer les résultats de l'enquête et mettre en place les actions permettant d'améliorer la qualité de nos prestations.

Tenues à l'image du TCMS : les tarifs Dunlop ont été reçus, idem pour les échantillons. Il manque encore le flochage => 1^{ère} précommande fin juin.

Mouans-Sartoux le 20 mai 2022

Le secrétaire



Fabien TREMBLAY